

Les radiations proviennent de plusieurs sources, certaines moins importantes, mais non négligeables. Sans aucun doute la principale a été, et reste, les essais nucléaires.

La conclusion du traité bannissant ces essais dans l'atmosphère, dans l'espace extra-atmosphérique et sous l'eau, a donc été un pas important dans la réduction, sinon l'élimination de ces radiations. L'action des Nations Unies aura contribué à pousser à la conclusion de ce traité.

Il ne faudrait cependant pas que notre vigilance se relâche. Restent les radiations que l'on pourrait qualifier de normales, restent les effets des essais nucléaires passés, restent les essais dont la cessation n'est pas prévue au traité de Moscou. J'illustre ma pensée en disant qu'au Canada les mois de juin et de juillet cette année ont connu une poussée du niveau des radiations ionisantes. Ces retombées radioactives étaient l'effet d'essais nucléaires qui avaient pris place près d'une année auparavant. Il est donc compréhensible que notre inquiétude soit partagée par un grand nombre de pays qui craignent aussi que ces radiations, dans leurs déplacements, ne retombent sur leurs territoires.

Reste enfin et surtout le besoin de maintenir en place le dispositif qui nous permettra de connaître les mouvements de ces radiations et d'acquérir une connaissance plus poussée de leurs effets et des précautions et autres mesures à prendre pour en réduire la nocivité.

Le dispositif d'observation du niveau de radioactivité atmosphérique et de communication de renseignements obtenus mis en place par l'Organisation météorologique mondiale, conjointement avec l'étude poursuivie par notre Comité scientifique, nous permettra d'obtenir les données scientifiques nécessaires à notre connaissance des effets et des mouvements de ces radiations, quelle que soit leur origine.